
Au menu de cette quinzaine : la BNS termine l'année dans les chiffres rouge et rappelle que la distribution des bénéfices ne fait pas partie de ses objectifs principaux. Les subventions reviennent à la mode alors qu'elles créent des mauvaises incitations. Et, enfin, comment redéfinir le mandat des médias de service public ?

BNS

La suspension de la distribution des bénéfices comme coup de semonce



Cette année, le fait que la BNS ne puisse rien distribuer aux autorités publiques sert de piqure de rappel : elle n'est pas une institution toute-puissante. Si on exige une distribution

généreuse des bénéfices de la BNS à la Confédération et aux cantons en période de prospérité, on doit également s'attendre à une baisse de cette distribution en période de crise. Pour [Jürg Müller](#), si les bénéfices de la BNS doivent certes revenir aux autorités publiques, la question est de déterminer la part à distribuer chaque année.

Subventions

Les aides d'Etat n'ont pas la cote chez les économistes



Les subventions provoquent très souvent des distorsions du marché et de mauvaises incitations allocatives. Pour [Samuel Rutz et Laurenz Grabher](#), elles ratent souvent leur cible. Exemple dans l'énergie : bien que la subvention des énergies renouvelables incite à se tourner vers des solutions neutres en CO₂, cela n'encourage pas forcément une diminution de la consommation, car le prix total de l'énergie diminue.

Médias

Redéfinir les médias de service public



La concurrence de plus en plus directe de la SSR avec le marché privé est problématique. Pour [Jürg Müller, Basil Ammann et Laurenz Grabher](#), l'accent devrait être mis sur les contenus médiatiques qui sont importants pour la démocratie et que les médias privés ne proposent pas.

Le chiffre



Entre 1991 et 2021, le PIB réel a augmenté de 48,9 %. La libre circulation des personnes y a considérablement contribué. Le gain de prospérité ne s'est pas seulement traduit par une augmentation des revenus, mais aussi par une diminution du temps de travail annuel. En 1991, une personne active travaillait en moyenne 1718 heures par an, contre 1534 heures en 2021, ce qui correspond à une baisse de -11 %.

Revue de presse

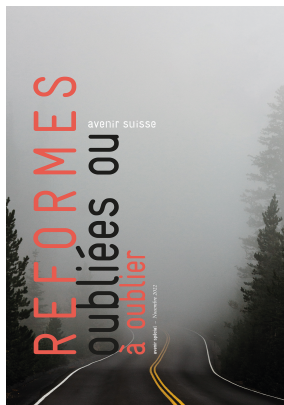
Dans les médias



Entreprises Dans la [Matinale](#), Jérôme Cosandey a souligné que depuis la pandémie, le profil des nouveaux commerces en Suisse s'est déplacé en ligne. L'occasion de s'appuyer sur notre étude «Le cycle de vie des entreprises» qui a démontré qu'une nouvelle entreprise sur deux disparaît du marché après cinq ans. Mais le bilan est positif, car on observe plus de créations que de fermetures.

Marché du travail Dans le [24Heures](#) et la [Tribune de Genève](#), Jérôme Cosandey s'est exprimé sur «l'index seniors» en France qui vise à pénaliser les entreprises employant trop peu de personnes de 50 ans et plus. «Les entreprises ne sont pas là pour remplir des quotas [...]. Elles engagent des gens qui ont des compétences permettant de produire les produits et les services recherchés par leurs clients. Si vous faites de la discrimination positive pour les seniors, vous faites une discrimination négative pour les autres.»

Nos publications actuelles



[Réformes oubliées ou à oublier](#)



[Une politique des médias pour l'ère numérique](#)



[Qui bénéficie de la protection des salaires?](#)



[S'abonner à notre newsletter](#)

Afin d'éviter que cet e-mail n'apparaisse dans vos spams, ajoutez NewsletterFR@avenir-suisse.ch à votre carnet d'adresses.

Avenir Suisse - Chemin de Beau-Rivage 7 - 1006 Lausanne, Suisse

[Gestion de l'abonnement](#)